
APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE MULTICRITÈRE POUR L'ANALYSE D'UN ÉVÉNEMENT PONCTUEL DANS UNE LOGIQUE TEMPORELLE LONGUE

APPLICATION À L'ÉVOLUTION DES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS DES
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DANS L'ARC ALPIN

Jocelin SEBASTIANI : UMR ThéMA, Centre d'Etudes et de Recherche sur le Sport et l'Olympisme, CNRS-
Université de Franche-Comté, Besançon, France

E-mail : jocelin.sebastiani@univ-fcomte.fr

RÉSUMÉ. Afin d'obtenir l'investiture olympique, les villes et les nations s'affrontent périodiquement dans des projets qui dépassent largement le seul cadre sportif lui-même : projets architecturaux des équipements, projets d'aménagement et de reconversion des sites, projets de développement urbain... Les divers équipements construits à l'occasion des Jeux agissent comme des moteurs importants du développement urbain local en modifiant le territoire et les habitudes des populations dans leurs façons d'utiliser et de se représenter leur espace vécu. Nous nous interrogerons sur la manière et les indicateurs susceptibles d'être retenus pour l'analyse du phénomène olympique à travers cinq pays de l'arc alpin. Ce sont tout autant de problématiques qui peuvent intéresser le géographe, tant la dynamique qu'instaurent les Jeux Olympiques sur une région et une ville est importante et laisse des traces dans le paysage.

ABSTRACT. *On order to obtain the Olympic appointment, cities and nations confront each other with projects which exceed widely the sport's framework itself. Architecture's projects with sports venues, development's projects and reconversion of the sites, projects of urban development... The several venues built for the Games act like important motors for the local urban development so much they modify territory and habits of the population in their use and representation of their living space. In this paper, we examine in which way and which indicators are susceptible to be retained to analyse the Olympic phenomenon across five countries of the alpine bow. Such problematic are interesting for geographers as the dynamics produced by the games on a region and on a city is important and let some tracks in the landscape.*

MOTS-CLÉS : Jeux Olympiques d'hiver, équipements sportifs, arc alpin, aménagement du territoire, politique sportive, dynamique spatiales.

KEY WORDS: Olympic Winter Games, sports facilities, alpine bow, development of territory, sport policy, spatial dynamics.

Introduction

Le sport concerne aujourd'hui en France, de près ou de loin, un Français sur quatre d'après les critères pris en compte dans les enquêtes (intensité, fréquence et mode de pratique de l'activité physique). Le phénomène sportif restait il y a encore peu de temps quasiment vierge de toute étude de la part des sciences humaines, et plus encore de la géographie. Bien que la littérature scientifique sur l'organisation et la pratique des Activités Physiques et Sportives (A.P.S.), se soit récemment sensiblement développée, le nombre de recherches dans ce domaine reste limité. Depuis quelques années, l'intérêt des recherches théoriques et pratiques sur le phénomène sportif commence toutefois à être reconnu (MATHIEU & PRAICHEUX, 1987 ; AUGUSTIN, 1995). La géographie sportive n'est pas encore les mêmes titres de noblesse la géographie des loisirs ou du tourisme, pourtant, dans ces deux thématiques, les comportements des groupes sociaux dans le déroulement des activités sont proches, tout comme le sont les interactions entre économie, politique et aménagement du territoire dans l'implantation et la promotion des lieux de pratique. Si l'étude des APS se justifie par les liens qui se créent entre l'homme et son espace environnant au cours de sa pratique, pouvons-nous l'appliquer à la manifestation olympique et son étude géographique ?

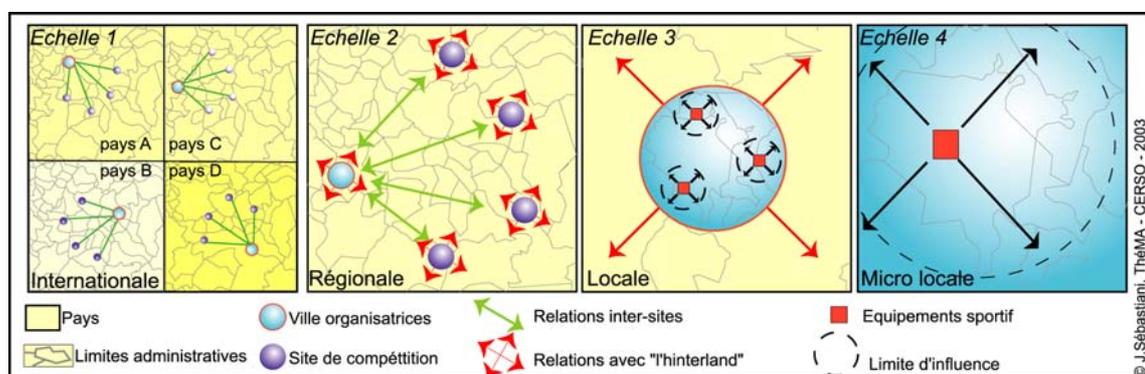
Pourquoi s'intéresser aux Jeux Olympiques d'hiver dans l'arc alpin en tant que géographe ? Quels sont les impacts géographiques d'un événement sportif de cette taille, quelles sont les problématiques qui peuvent se dégager de ce sujet ? Telles sont les questions qu'est en droit de se poser le lecteur à l'annonce d'une telle étude. La portée des Jeux est telle que leur organisation laisse dans une ville, dans une région et dans les esprits des marques indélébiles. Dans le monde, plusieurs laboratoires universitaires se penchent sur ces problématiques, souvent de manière transdisciplinaire et à la suite à l'attribution d'une olympiade à la nation ou à la ville dans laquelle se trouve l'équipe de recherche¹. Les Jeux Olympiques d'hiver n'atteignent pas et n'atteindront jamais l'envergure planétaire des Jeux de l'Olympiade. Cependant, pour les Jeux de 1992 à Albertville, en un peu plus de 7 ans, plus de 11,5 milliards de francs ont été dépensés en frais d'organisation et d'investissement pour la mise à niveau des équipements et infrastructures dans le département de la Savoie. Ainsi, les Jeux ont un réel impact sur le développement local et les empreintes laissées par cette manifestation dans le paysage méritent d'être étudiées. En outre, les différentes collectivités impliquées engageant à l'occasion des Jeux de véritables politiques d'aménagement du territoire, les enjeux et les coûts qui en découlent méritent d'être évalués.

Au cours de cet article, notre objectif est de développer des pistes méthodologiques en vue d'évaluer les éventuels impacts des Jeux olympiques d'hiver dans le développement local des villes hôtes. Plus précisément, notre but est d'identifier des indicateurs permettant d'examiner le phénomène olympique dans les villes hôtes à travers quatre niveaux d'analyse (*figure 1*), ceci afin de définir des modèles de villes hôtes pour ensuite, mesurer l'évolution des effets des Jeux et les comparer.

Après une présentation brève de l'aire d'étude et des acteurs qui entrent en jeu dans le déroulement de la manifestation olympique, nous nous pencherons sur les trois types de facteurs qui caractérisent une édition des Jeux Olympiques. On montrera que chaque facteur peut être lui-même défini par une série d'indicateurs qui permettent une comparaison des villes hôtes entre elles.

Ce travail constitue un point de départ pour une analyse de l'impact des Jeux sur l'organisation spatiale des villes hôtes et des régions organisatrices. L'objectif à terme est de mettre en évidence l'évolution de l'organisation de la manifestation olympique et de ses conséquences, à travers le choix ponctuel d'une ville et sur une courte période. Ceci permettra notamment de voir si les Jeux ont toujours servi de prétexte à la mise en place d'une politique d'aménagement du territoire particulière.

Figure 1 : Quatre niveaux d'analyse des effets des Jeux olympiques sur l'organisation spatiale des villes hôtes



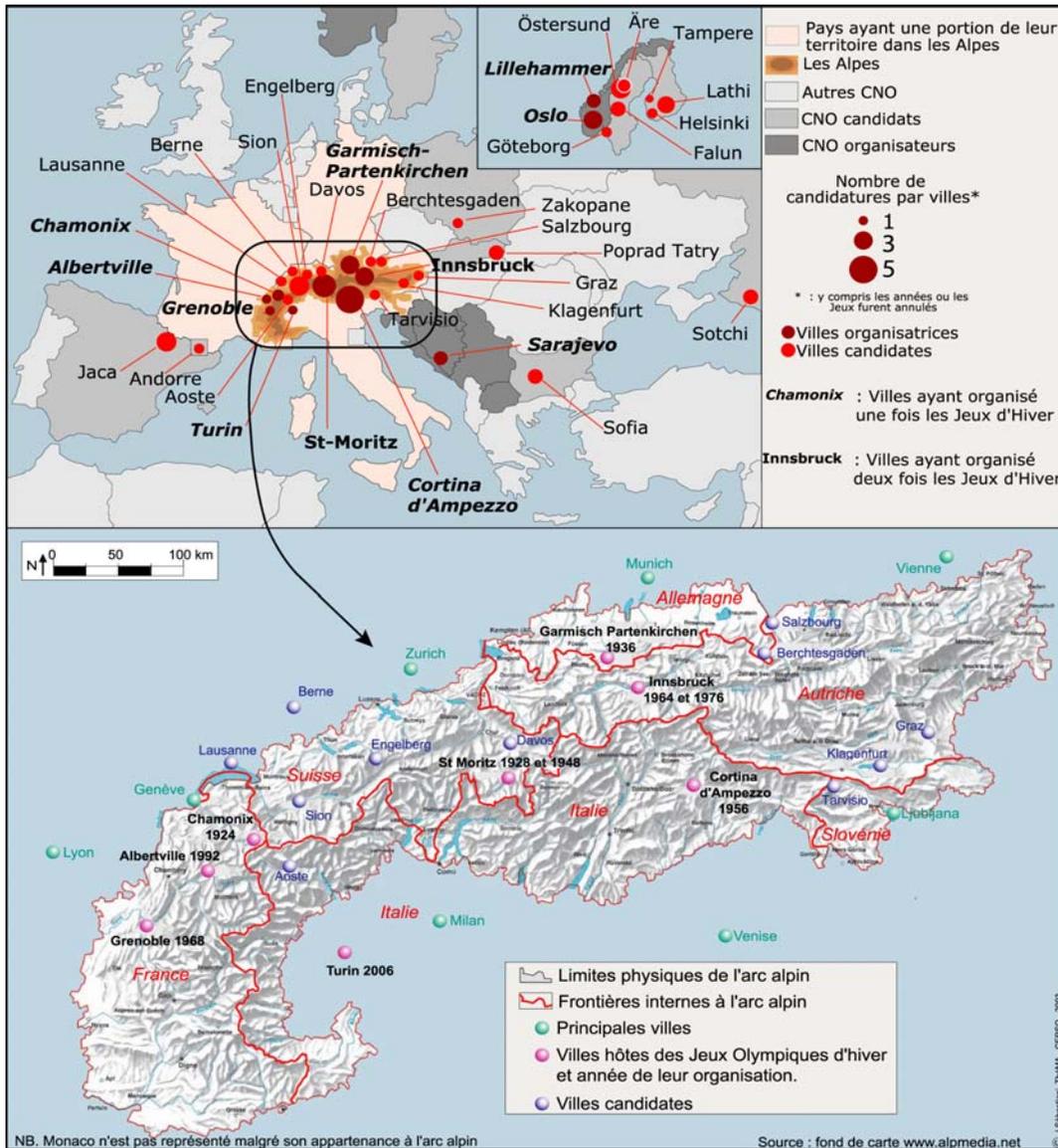
¹ Se reporter aux travaux de CHALKLEY B. et ESSEX S. du département de géographie de l'Université de Plymouth (Angleterre) www.geog.plym.ac.uk/default.htm, de l'Université de Turin : www.omero.unito.it, de l'Université Autonome de Barcelone (Espagne) : <http://olympicstudies.uab.es/eng/>, de l'Université de New South Wales (Australie) www.business.uts.edu.au/olympic, de l'Université de Western Ontario (Canada) <http://www.uwo.ca/olympic/>

1. Espace, temps et acteurs

1.1 Présentation de l'aire d'étude

Notre recherche porte sur les Jeux d'hiver dans l'arc alpin depuis leur création en 1924 jusqu'en 2006. Cette période temporelle est longue et l'aire d'étude de petite échelle puisqu'elle concerne cinq pays et huit villes hôtes² (figure 2). Le choix de cette aire d'étude s'explique par un simple constat : depuis 1924, en prenant en compte les Jeux de Turin de 2006, l'Europe aura accueilli treize fois sur vingt les Jeux Olympiques d'hiver, dont dix dans l'arc alpin. La même prédominance prononcée existe dans le nombre de candidatures (figure 3).

Figure 2 : Les villes européennes candidates et organisatrices des Jeux Olympiques d'hiver

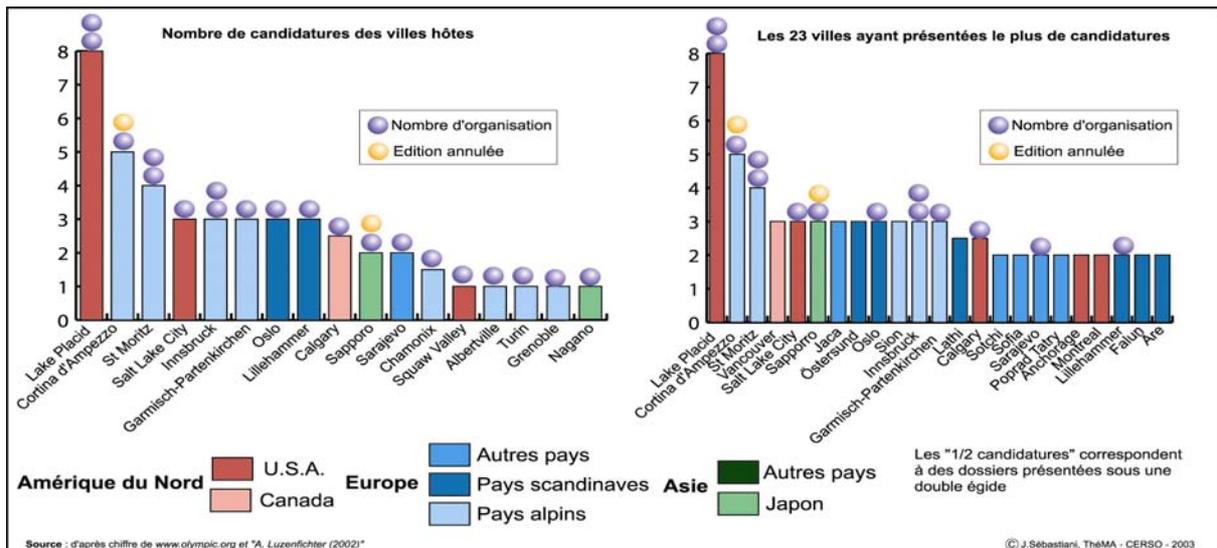


Le choix de limiter notre aire d'étude à huit villes ressort d'une double motivation. La première est celle des sources de données, plus homogènes sur le territoire considéré. La vérification sur le terrain des éléments abordés s'en trouve également facilité. C'est là notre deuxième motivation : leur appartenance à un même ensemble géographique que sont les Alpes. De par sa taille, l'arc alpin a marqué de manière historique la construction et les relations entre les pays européens, parfois comme une barrière, parfois comme un lien entre les États, les régions et les populations. Des différences existent entre les massifs ou vallées où sont localisées les villes hôtes, pourtant, elles ont en commun d'appartenir à des pays qui font maintenant partie d'un même ensemble politique : l'Union européenne (exception faite de la Suisse); avec une législation sur le sport et l'organisation d'événements sportifs qui tend depuis peu à s'uniformiser. L'arc alpin est aujourd'hui l'une des préoccupations européennes dans ses

² Chamonix 1924, Grenoble 1968 et Albertville 1992 pour la France, St Moritz 1928 et 1948 pour la Suisse, Garmisch Partenkirchen 1936 pour l'Allemagne, Innsbruck 1964 et 1976 pour l'Autriche, Cortina d'Ampezzo 1956 et Turin 2006 pour l'Italie

politiques territoriales avec par exemple, la Convention Alpine³ (dont la Suisse est signataire), qui reconnaît que l'espace alpin de par son relief, son climat, son hydrologie, sa végétation, sa faune, ses paysages et ses cultures constitue un patrimoine spécifique et diversifié. C'est également un espace touristique et de loisir qui supporte des voies de communications essentielles à l'Europe. L'histoire de l'aménagement et du tourisme dans les zones alpines est sensiblement la même : la concurrence entre les stations a eu des effets d'entraînement dans l'établissement de politiques sportives et de développement des infrastructures hôtelières. Ces différences et points communs entre les États peuvent être mis en valeur à travers l'examen des aménagements réalisés lors des Jeux se déroulant à des dates proches les unes des autres.

Figure 3 : Répartition par villes et continents des candidatures et des organisations des Jeux Olympiques d'hiver



1.2 Étude diachronique d'un événement ponctuel

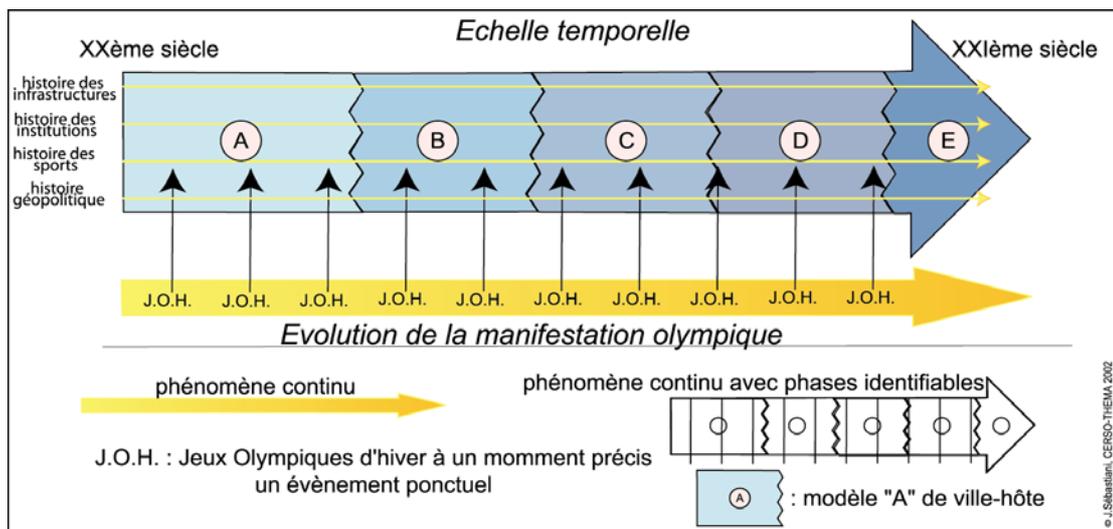
Même si l'analyse du phénomène sportif est récente, notre sujet n'est pas novateur. Plusieurs études ont déjà été effectuées dans diverses sciences, dont la géographie, sur les impacts des Jeux dans un cadre territorial et temporel limité (DAILLY *et al.*, 1992 ; DE MORAGAS *et al.*, 1997). Ces travaux ont donné lieu à de nouvelles appellations comme le territoire olympique (KOVAC, 2003) ou l'urbanisme olympique (MUNOZ, 1997). Nous nous plaçons dans une logique quasi-identique, en faisant le rapprochement entre l'évolution de la manifestation olympique depuis presque 80 ans et les conséquences des Jeux sur l'organisation spatiale des villes et régions organisatrices, afin de déterminer les modèles de villes olympiques. Les Jeux sont-ils responsables de l'ampleur des travaux d'aménagement réalisés à cette occasion ? Ou sont-ce les villes qui profitent de l'événement olympique pour mettre en place de tels projets de développement ? Comment pouvons-nous comparer l'utilisation de la manifestation pour mettre en place ou valider un certain nombre de programmes de développement de longue durée dans les différentes régions et pays ? Quels sont les liens de causalité entre l'évolution des Jeux et la démesure des actions menées à l'occasion de leur déroulement ?

Toutes ces questions méritent d'être posées. Leurs réponses ne se trouvent que dans une étude approfondie, prenant en compte les nombreux facteurs qui déterminent l'impact des jeux sur l'organisation spatiale des villes hôtes et des régions organisatrices. Notamment, les choix de la localisation des sites de compétitions ainsi que les réseaux de transport qui les relient à la ville organisatrices doivent être étudiés. En effet, ces localisations répondent à des logiques économiques, politiques et d'aménagement du territoire propre à chaque pays, à chaque ville, mais également à chaque décennie de ce siècle représentée par une ou deux olympiades hivernales (figure 4). C'est une manière d'appréhender les conséquences spatiales d'une des plus grandes manifestations sportives, mais également de comprendre et comparer les attentes que ces concours sportifs engendrent auprès des organisateurs et dirigeants locaux pour le développement de leurs villes et de leurs régions à travers les Jeux.

³ "La Convention alpine a pour objectif la sauvegarde à long terme de l'écosystème naturel des Alpes et leur développement durable, ainsi que la protection des intérêts économiques des populations résidentes, en fixant les principes auxquels devra s'inspirer la coopération transfrontalière entre les pays de l'arc alpin. Pour atteindre ces objectifs, les Parties contractantes, aux termes de la Convention, devront adopter des mesures appropriées dans les domaines suivants : Aménagement du territoire et développement durable, protection de la nature et entretien des paysages, agriculture de montagne, forêts de montagne, protection des sols, tourisme et loisirs, énergie, transports, qualité de l'air, régime des eaux, déchets..." www.conventionalpine.org

La véritable difficulté liée à l'étude des Jeux d'hiver depuis 1924 est de trouver des points de comparaison entre les diverses olympiades. En effet, la patinoire ou le logement des athlètes à Saint Moritz en 1928 n'ont pas été réalisés de la même façon qu'à Grenoble en 1968. Les installations sont différentes, les épreuves sont plus nombreuses et la manifestation s'en trouve modifiée. L'objectif est de démontrer que l'évolution des Jeux s'effectue par petites touches observables à travers différents indicateurs. Les villes de l'arc alpin servent de prisme pour observer ces transformations : chaque édition est différente de la suivante ou de la précédente, mais les Comités d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) ont répondu aux problèmes posés en s'inspirant des solutions retenues lors des éditions précédentes. Cette succession de manifestations n'est pas linéaire : elle subit des phases ou cycles identifiables. Grâce à l'utilisation de différents indicateurs et à leur évaluation, la définition d'un certain nombre de modèles de villes hôtes (nous pensons qu'il y en a quatre) sera possible, ainsi que la détermination des causes de ces changements de modèles. Une fois ceux-ci précisés, la comparaison entre les différentes villes et sites appartenant à un même modèle sera intéressante à réaliser, (comparaison entre Innsbruck et Grenoble par exemple).

Figure 4 : Analyse du phénomène olympique dans une perspective temporelle longue



1.3 Analyse diachronique des Jeux Olympiques d'hiver : quels facteurs prendre en compte ?

Établir une grille de lecture de l'évolution des olympiades hivernales conduit, dans un premier temps, à définir les acteurs intervenant dans l'organisation des Jeux. Ces acteurs peuvent être regroupés en trois groupes différents : olympiques, nationaux et locaux (figure 5).

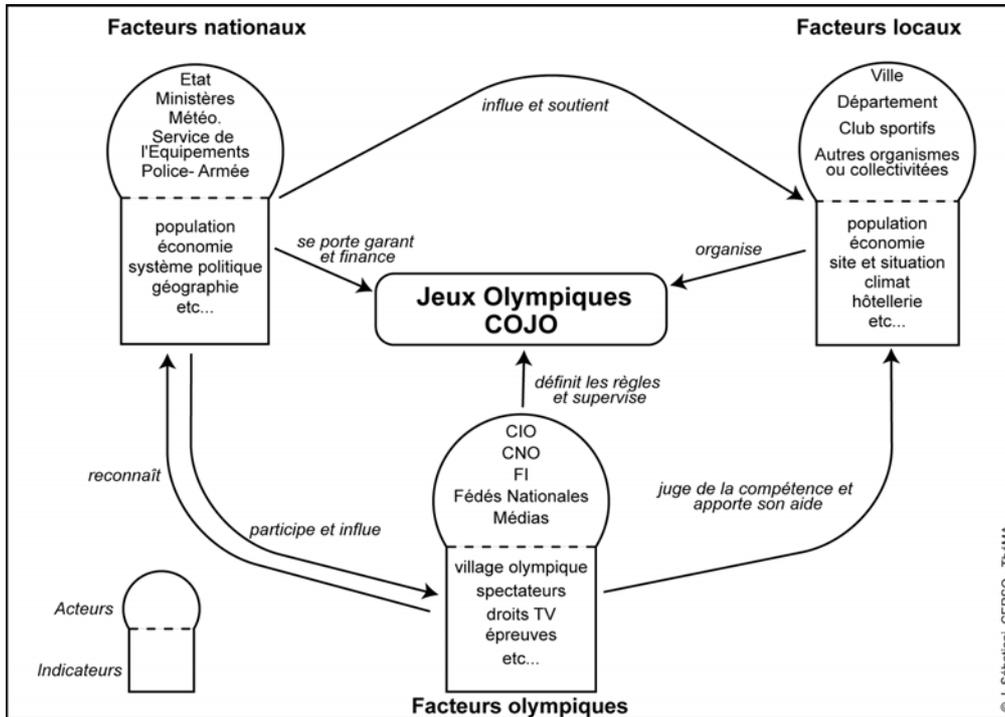
Une entité que n'avons peu ou pas mentionnée jusqu'à présent joue un rôle incontournable. Il s'agit du Mouvement Olympique (MO). Celui-ci est constitué de trois composantes : le Comité International Olympique (CIO), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les Fédérations Internationales de sport (FI). Nous n'entrerons pas ici dans les arcanes du fonctionnement du MO, responsable de la teneur et du déroulement des Jeux (constitution de la Charte olympique et des règlements des sports). Nous nous contenterons de rappeler que c'est le MO qui fixe les règles pour la candidature et l'élection des villes, ainsi que le programme des Jeux. Les Fédérations Internationales, quant à elles, fixent les formats de compétition et homologuent les équipements des Jeux. Ces trois composantes (CIO, CNO et FI) influent directement sur les Jeux Olympiques puisque ce sont elles qui dictent les règles et décident des villes organisatrices. Ces acteurs sont très influencés, aussi bien en interne que par le biais de leur manifestation, par le contexte politico-économique international. Celui-ci influe sur le Mouvement Olympique (MO) puisque le sport n'est pas à l'abri d'événements politiques (guerres, boycotts, crises financières...).

Pour bien comprendre le phénomène olympique, il faut savoir que les Jeux sont attribués par le Comité International Olympique à une ville. Celle-ci doit, pour les organiser, bénéficier de garanties émanant des autorités politiques, administratives et juridiques dont elle dépend et principalement, de l'État dont elle dépend. Ainsi, chaque édition des Jeux est marquée d'une façon ou d'une autre par l'implication de l'État à travers ses différents ministères ou services publics (équipements, météorologie, services de défense). L'État est également un partenaire financier incontournable pour la réalisation des grandes infrastructures si caractéristiques des derniers Jeux. C'est lui qui décide réellement quels seront les effets des Jeux sur l'aménagement du territoire.

Cependant, plus le système national est décentralisé, plus les collectivités locales ont de l'importance. Le rôle de ces organismes locaux fait partie de ce que nous appelons le facteur local. Nous retrouvons ici évidemment la municipalité, qui reçoit du CIO la mission d'organiser les Jeux, mais également les agences ou organismes qui

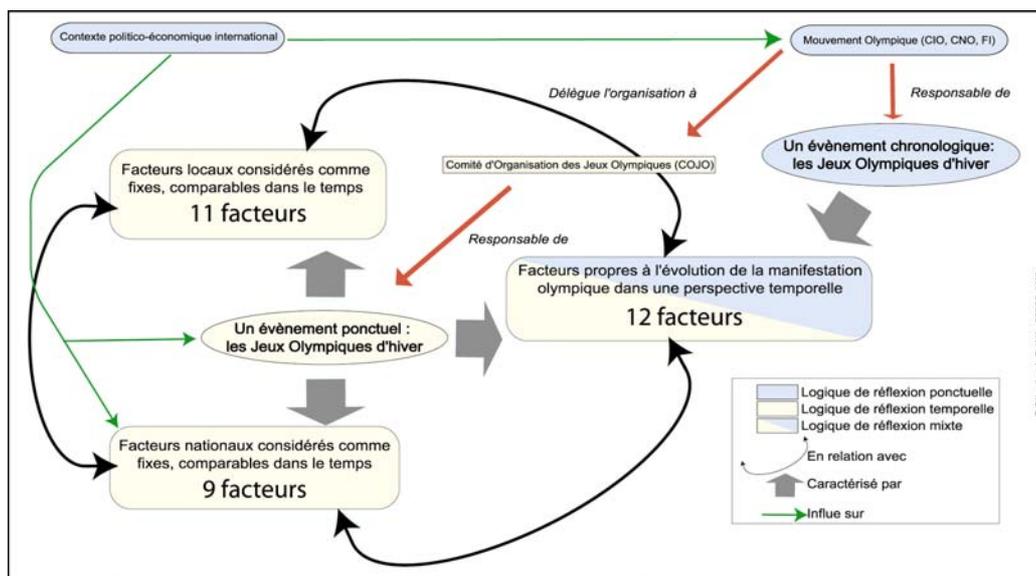
agissent à l'échelon local, départemental ou régional pour reprendre la hiérarchie française. Selon les pays étudiés, cette hiérarchie n'est pas la même et peut être amenée à jouer un rôle bien plus consistant.

Figure 5 : Les différents acteurs intervenant dans l'événement olympique



Ces facteurs ne sont pas les seuls permettant de définir l'évolution la manifestation olympique, c'est pourquoi nous leur avons associé d'autres indicateurs d'ordre géographique ou économique ou social, permettant de mieux comprendre le territoire sur lequel se déroule les Jeux (figure 6). Pour dégager une logique d'évolution des Jeux, il est nécessaire de décrire les indicateurs géographiques et socio-économiques pour les pays et les villes suivant les périodes. Ceci demande également de définir les indicateurs caractérisant l'entité "Jeux Olympiques". Les indicateurs retenus peuvent être de nature qualitative ou quantitative. L'association d'indicateurs "territoriaux" et d'indicateurs « institutionnels » (relatifs aux acteurs) permet d'identifier trois grands types facteurs : olympiques, nationaux et locaux.

Figure 6 : Les facteurs déterminant les caractéristiques de chaque édition des Jeux Olympiques d'hiver dans l'arc alpin

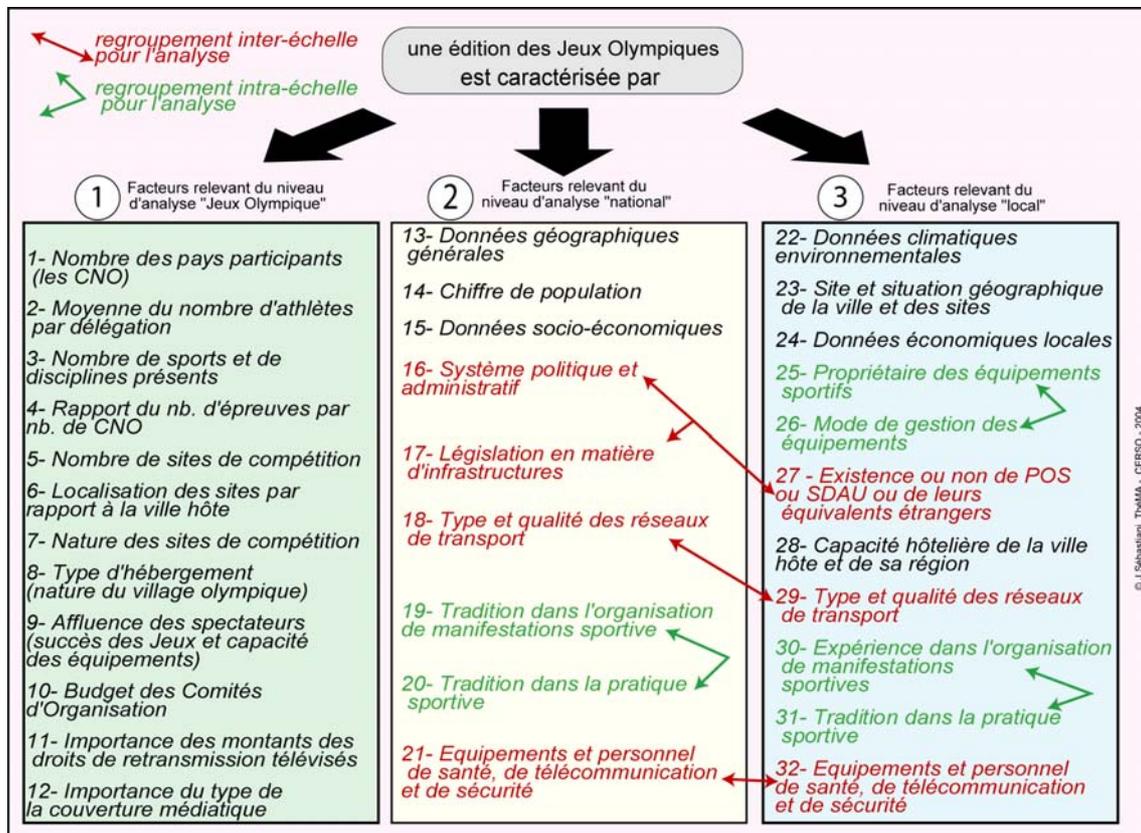


2. Les indicateurs permettant de caractériser l'évolution des Jeux Olympiques d'hiver

Devant l'importance prise par la manifestation, le CIO s'est tourné vers la méthode des indicateurs afin de déterminer la meilleure proposition d'organisation. Depuis la 110^{ème} Session du CIO en décembre 1999, cette méthode des indicateurs est utilisée par le CIO pour juger de la qualité et de la faisabilité des dossiers de candidatures. Cette manière de procéder a été adoptée pour aider la Commission Exécutive dans la préparation de sa tâche, afin de définir la meilleure cité candidate et mettre ainsi fin aux polémiques interminables sur l'attribution des Jeux (COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE, 2002). La procédure d'évaluation des villes requérantes s'est faite sur la base d'un certain nombre de critères techniques et de coefficients de pondération qui ont été pré-établis par la commission exécutive du CIO en février et mai 2002. La commission exécutive du CIO a retenu onze grands thèmes généraux qui, pour certains d'entre eux, sont divisés en sous-thèmes. Le CIO s'appuie, pour évaluer les différents dossiers, sur le logiciel "OlympLogic", logiciel d'aide à la décision qui détermine la meilleure option parmi un nombre donné de candidats. Le logiciel utilise des indicateurs subjectifs, les mesure et les combine grâce à la logique floue. Les indicateurs sont affectés de coefficients de pondération selon leurs importances pour qualifier les capacités d'une ville à organiser les Jeux Olympiques. Ce système a ses limites puisqu'il s'applique à des projets encore sur le papier (le questionnaire aux villes candidates) et non à une réalité du terrain clairement identifiée : entre les projets de candidatures et les réalisations effectives, il existe des différences notables, si bien qu'au moment des Jeux, le dossier de candidature n'est plus en phase avec les constructions. Dans notre cas, ce système n'est pas utilisable puisqu'il s'applique à des projets, afin d'en déterminer le meilleur, alors que nous cherchons à étudier non pas le projet, mais les réalisations effectives, et à les comparer dans le temps.

Dans notre analyse, nous reprenons donc certains indicateurs utilisés par le CIO pour évaluer les dossiers des villes candidates à l'organisation des jeux (équipements sportifs, réseaux de télécommunication et de transport, village olympique, questions d'environnement et d'hébergement...). Cependant, nous tenons également compte d'autres d'indicateurs que nous jugeons nécessaires pour une analyse historique de l'évolution des villes organisatrices (figure 7). Ces indicateurs, pris séparément puis ensemble, permettent de mieux comprendre les attentes engendrées par les Jeux, mais également les impacts des Jeux sur l'organisation spatiale des villes et des régions organisatrices. D'autres indicateurs que ceux retenus pourraient également être pris en compte, mais les sources disponibles ne permettent pas de les intégrer à l'analyse.

Figure 7 : Les indicateurs permettant de caractériser une édition des Jeux Olympiques d'hiver



La présentation des indicateurs influant le déroulement et l'organisation des jeux, bien que fastidieuse, est néanmoins nécessaire pour comprendre le "Système Olympique". Ce système n'est uniquement celui du Mouvement Olympique (CHAPPELET, 1991), mais aussi celui du territoire et de ses composantes humaines, sur lesquelles des impacts des Jeux peuvent être identifiés et mesurés.

On remarquera sur la figure 7 que les mêmes indicateurs se retrouvent à plusieurs niveaux d'analyse, ce qui permet d'affiner notre étude par la prise en compte des spécificités de chaque niveau d'analyse.

2.1 Indicateurs caractérisant le facteur olympique

Pour caractériser le déroulement de la manifestation olympique et comparer les différentes éditions entre elles, nous avons retenu onze indicateurs susceptibles d'aider à la compréhension du système "Jeux Olympiques d'hiver".

→ Indicateurs relatifs à la participation et aux compétitions

- *Nombre de pays* : La représentation des Comités Nationaux Olympique (CNO) aux Jeux est variable. Elle dépend de l'histoire des sports, de leur diffusion dans chacun des pays et des bouleversements géopolitiques qui ont affecté la scène internationale au XX^{ème} siècle. Certains de ces bouleversements ont favorisé la création de nouveaux CNO qui entrent en concurrence entre eux et augmentent le niveau des concours sportifs (éclatement des républiques de l'ex-URSS par exemple). Les capacités économiques des pays sont également à prendre en compte. Cet indicateur est intéressant pour mettre en évidence la "mondialisation" quoique que toute relative, des Jeux Olympiques d'hiver⁴. La lecture de ces chiffres soulève le problème du faible nombre des pays organisateurs par rapport à celui des participants. Il nous conforte aussi dans le choix de notre étude.
- *Nombre d'athlètes* : Il est fonction des CNO présents mais également de celui des sports et disciplines inscrits au programme. Ce chiffre est en constante augmentation (nombre multiplié par 10 entre Chamonix et Salt Lake City) sauf quand les Jeux se tiennent hors d'Europe (coût du voyage). Cet indicateur reflète le gigantisme des Jeux mais également la montée de la participation féminine aux Jeux. Il justifie de plus la question de l'hébergement des athlètes et de l'ensemble des délégations.
- *Nombre de sports et disciplines* : Ces chiffres sont variables selon les éditions des Jeux et donc du programme olympique établi par le MO. A travers cet indicateur, nous constatons l'importance et la complexité de l'organisation des Jeux avec pas moins de soixante-seize épreuves en 2002 contre à peine seize en 1924. Cette augmentation légitime le changement de type de ville organisatrice (une seule ville ou station ne peut plus organiser l'ensemble des compétitions), tout comme elle reflète l'évolution du sport mondial et la diversité actuelle des pratiques, ainsi que la volonté du CIO de voir les Jeux s'adapter à la réalité de la pratique sportive et des attentes des médias.
- *Affluence des spectateurs* : Celle-ci est fonction du nombre de compétitions inscrites au programme, de la capacité en spectateurs des enceintes sportives, mais surtout de l'engouement populaire local pour les différentes disciplines. Un bilan peut être effectué sur le succès des Jeux et donc sur l'organisation et les choix de la ville, ainsi que sur les ressources financières tirées par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques (COJO) des recettes de guichets.

→ Indicateurs relatifs aux sites et aux infrastructures

- *Nature des équipements sportifs* : Couverts, découverts, provisoires, en bois, en béton, en glace... La nature des équipements sportifs reflète les progrès en matière d'architecture et de construction et, récemment, la préoccupation dans le domaine de protection de l'environnement. Cette évolution technologique des installations explique en partie l'augmentation des budgets des COJO puisque ce poste de dépenses est variable (entre 25 et 90% des budgets) (*figure 8*).
- *Localisation des sites* : Les organisateurs choisissent les sites de compétition en fonction des épreuves du programme. Cependant, cette localisation dépend aussi de facteurs locaux et en particulier de l'existence d'équipements sportifs avant les Jeux et des réseaux de transport présents entre les différents sites. Ce indicateur est nécessaire pour décrire l'évolution des Jeux. Il permet par exemple de comprendre que, lors des dernières éditions, si les Jeux sont décernés à une ville, c'est en réalité toute une région qui les organise et bénéficie de ses retombées. La localisation des sites permet de définir spatialement l'aire d'étude pour chaque olympiade (*figure 9*).

⁴ Se référer à la thèse de N. CHAMEROIS (2002) sur les Jeux d'été pour mesurer la limite de cette "mondialisation" des Jeux Olympiques.

Figure 8 : Répartition des dépenses consacrées aux installations sportives dans les budgets des COJO

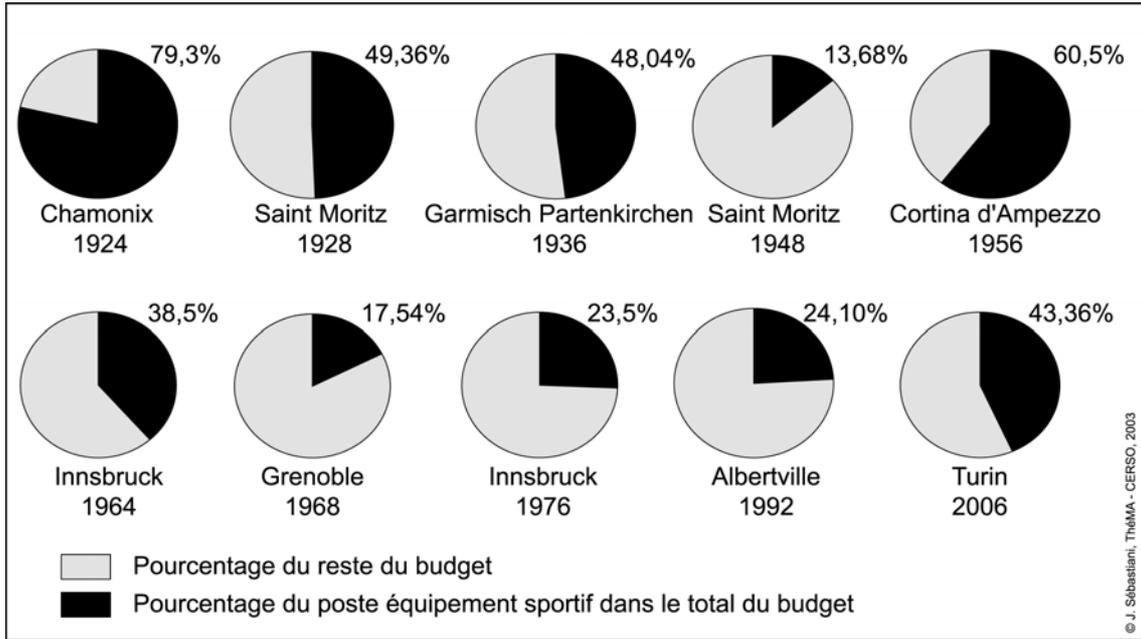
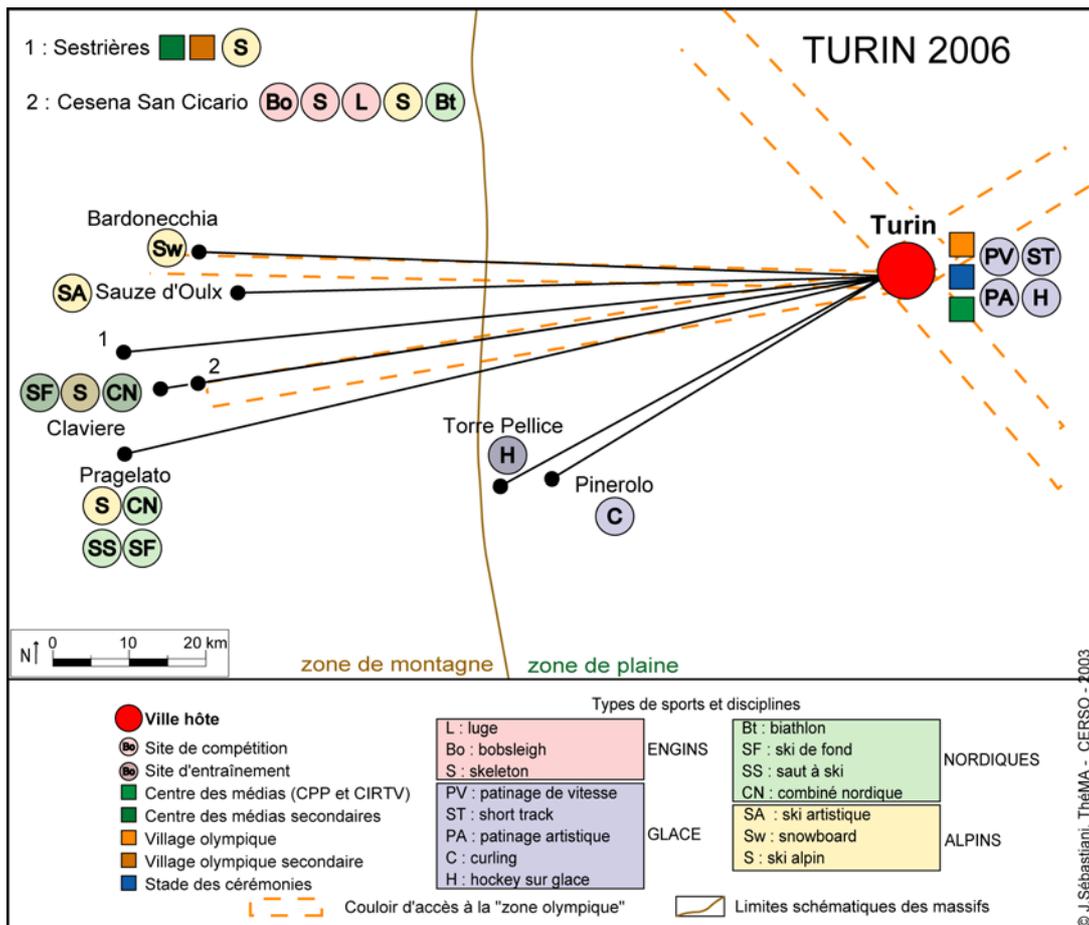


Figure 9 : La répartition par sport des sites aux Jeux de Turin 2006



- *Nombre de sites de compétition* : Cet indicateur varie selon les sports inscrits au programme olympique et les capacités locales d'organisation. Il révèle l'évolution des Jeux et la tendance à leur éclatement (tableau 1). Les projets d'envergure régionale sont ici mis en évidence, dans la mesure où s'instaure une dynamique et une concertation concernant les réseaux de transport et la répartition des équipements sportifs.

Tableau 1 : Typologie des réalisations sportives destinées aux Jeux d'hiver

	1924	1928	1936	1948	1956	1964	1968	1976	1992	2006
<i>Sites existants</i>	0	3	0	2	0	0	0	0	0	0
<i>Sites existants aménagés</i>	0	0	0	2	1	2	2	8	0	3
<i>Sites "naturels" semi-aménagés</i>	0	0	1	3	3	4	4	1	5	7
<i>Sites "naturels"</i>	1	1	3	1	0	0	0	0	0	0
<i>Sites à construire</i>	3	2	3	0	5	5	5	2	7	5
<i>Total des sites</i>	4	6	7	8	9	11	11	11	12	15
<i>Nombre d'épreuves</i>	16	14	17	22	25	34	35	37	57	78

© J.Sébastien, Théma – CERSO, 2003

- *Nombre et type d'hébergements* : En hôtel ou au sein du village olympique, le nombre et le type d'hébergements varie selon l'époque et le nombre d'athlètes et de membres de l'encadrement à héberger. Le concept de village olympique unique n'a pas toujours existé et n'est pas toujours respecté, surtout depuis que l'on assiste à un éclatement des sites. Le nombre de personnes à loger dépend aussi du nombre de membres des radiotélévisions et de la presse écrite présents. Cet indicateur est à la hausse depuis le début des Jeux sauf lorsqu'ils se déroulent hors du continent européen. De fait, une ville organisatrice se doit d'avoir un fort potentiel de lits hôteliers (figure 10). Le problème de l'hébergement des spectateurs est également un point important car il faut définir précisément l'origine géographique des spectateurs (locale, nationale, étrangère), qui ne sont pas forcément des touristes venant habituellement en séjour à la montagne.

Figure 10 : Comparaison de l'hébergement des Jeux de Turin et Garmisch Partenkirchen

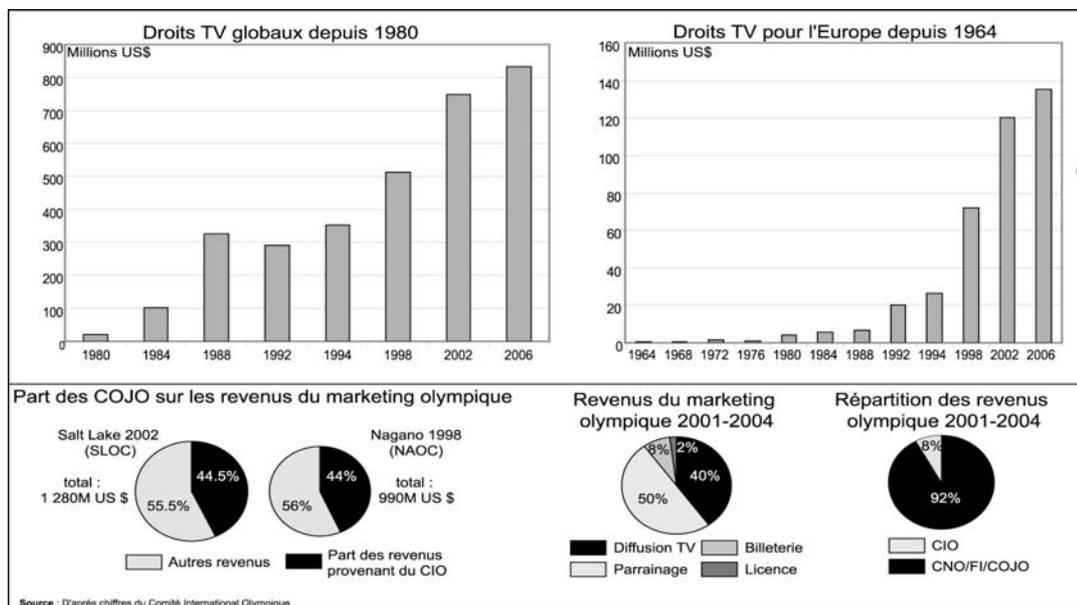


→ Indicateurs médiatiques et financiers

- *Type de couverture médiatique* : Les dernières éditions des Jeux sont marquées par l'omniprésence des médias qui imposent leurs prérogatives jusque dans les formats de compétition et l'horaire de leur déroulement. Cet indicateur a surtout une connotation économico-historique, puisqu'il varie selon le nombre de reporters et de techniciens admis, donc selon l'importance prise par les médias et les progrès techniques réalisés (presse-radio, télévision et Internet désormais). Une traçabilité chronologique de l'impact médiatique des Jeux est possible. C'est un élément qui intéresse aujourd'hui fortement les villes candidates pour leur promotion touristique.
- *Montant des droits de retransmission* : Les dernières éditions des Jeux sont marquées par l'omniprésence des médias télévisés qui imposent leurs prérogatives jusque dans les formats de compétition et l'horaire de leur déroulement. Les droits sont négociés par le CIO pour chaque continent. La tendance générale est à une hausse quasi constante de ces chiffres (figure 11). Les médias nord-américains étant les principaux bailleurs de fonds du CIO (bien que celui-ci essaye de réduire cette dépendance), le choix du continent hébergeant les Jeux fait varier les montants à percevoir, du fait des décalages horaires plus ou moins favorables aux directs pour les téléspectateurs américains. Le montant des droits de retransmission permet d'estimer les capacités financières dont disposent les organisateurs

pour les Jeux. Cet élément intéresse aujourd'hui fortement les villes candidates, tant pour établir leurs budgets prévisionnels, que pour leur promotion touristique.

Figure 11 : Évolution des droits de retransmission télévisée des Jeux Olympiques d'hiver



- **Montant et mode de financement des Jeux** : Public, privé ou mixte, les montants sont un indicateur important, mais ne peuvent être comparés qu'à titre indicatif, en ayant pris soin de les recalculer selon l'indice de variation des prix. A titre d'exemple, après réévaluation, la construction de la piste de bobsleigh des Jeux de Chamonix coûterait en 1992, 130 000 francs contre 400 millions pour celle d'Albertville. Aujourd'hui, le système européen fait que les infrastructures des Jeux, qu'elles soient sportives ou autres, sont financées par les collectivités, alors que le budget du COJO pour l'organisation est en grande partie portée par le parrainage privé. C'est donc davantage la répartition entre ces 2 familles et les montants de chacune d'elle qui nous intéresse. Les catégories d'investissement ne sont pas non plus les mêmes selon les périodes. Cette étude économique permet de tirer de nombreux enseignements sur les stratégies des villes (PREUS, 2000).

2.2 Les indicateurs nationaux caractérisant l'organisation de la manifestation olympique

La ville organisatrice, avec ou sans autres communes abritant des sites de compétition, s'imbrique dans un système "État" représenté par son territoire et sa population en tant que groupe social. Pour comprendre les logiques qui régissent le fonctionnement du système "ville organisatrice", il importe donc de s'attarder sur les systèmes qui la dominent et dans lesquels elle s'insère. Les travaux réalisés à l'occasion des jeux de Grenoble montrent que tout les groupes sociaux d'une ville bénéficient des réalisations olympiques, qu'ils soient de près ou de loin intéressés par les Jeux : construction de bureaux de poste, de police, de systèmes de télécommunications, de gare SNCF...

Tableau 2 : Pertinence des indicateurs relevant du niveau d'analyse nationale

Indicateur	Nature de l'indicateur		Pertinence de l'indicateur
	Qualitatif	Quantitatif	
Donnée géographique générale	X	X	Elevée
Chiffre de population	-	X	Moyenne
Données socio-économiques	X	X	Elevée
Système politique et administratif	X	-	Moyenne
Législation en matière d'urbanisme	X	-	Faible
Equipements et personnels (santé, télécommunication, sécurité)	X	X	Moyenne
Expérience dans l'organisation de manifestations sportives	X	X	Moyenne
Tradition sportive	X	-	Faible

Source : J. SEBASTIANI, Théma - CERSO, 2003

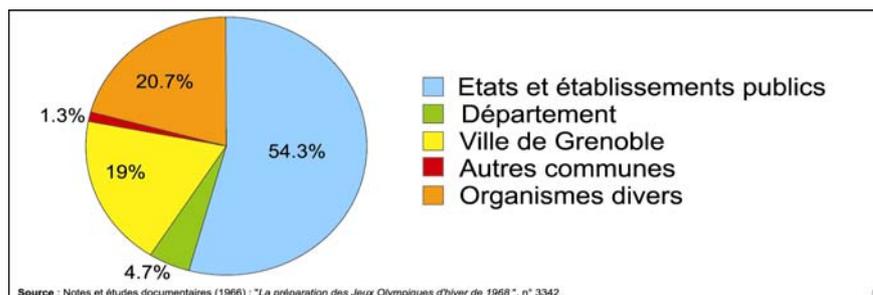
Un certain nombre d'indicateurs, susceptibles d'aider à la compréhension des logiques et dynamiques territoriales qui affectent ce niveau d'analyse, peuvent être étudiés. En vue de l'analyse globale de ces indicateurs, nous avons déterminé trois niveaux de pertinence (élevée, moyenne et faible) selon qu'ils nous paraissent plus ou moins importants pour avoir une vision globale du système au niveau national (tableau 2). Ainsi, il nous semble par

exemple que la tradition sportive du pays soit moins significative pour organiser les Jeux que les données géographiques et climatiques générales.

→ *Indicateurs d'ordre géographique*

- *Données générales* : Sous ce terme relativement large, nous retrouvons toutes les informations nécessaires à la caractérisation globale du pays. Il s'agit surtout du relief et des données climatiques. En effet, même si de plus en plus d'épreuves sont organisées en milieu artificiel, ou que l'intervention se déroule sur une petite partie de paramètres naturels, il faut quand même trois paramètres physiques pour un bon déroulement des Jeux d'hiver : des montagnes, de la neige et de la glace. Il s'agit bien sûr d'un indicateur des plus importants pour justifier le choix des villes hôtes, surtout pour les premières éditions.
- *Chiffre de population* : Ces informations auraient pu être regroupées avec les données générales. Nous avons toutefois préféré les dissocier pour introduire une notion de seuil, en-dessous duquel un pays ne peut organiser les Jeux aujourd'hui. En effet, cette manifestation demande de nos jours l'appui de nombreux volontaires recrutés dans toutes les couches de la population (en plus de moyens économiques).
- *Données socio-économiques* : Sous ce terme sont regroupés les indicateurs les plus fréquemment utilisés pour définir le niveau de richesse et de développement d'un pays : le PIB, le PNB, la répartition des CSP, les taux de scolarisation et de chômage, la durée de vie et d'autres indices (naissance, mortalité...). Nous les estimons suffisants pour comparer entre eux les pays européens. Il faut rappeler que les Jeux Olympiques d'hiver se sont toujours déroulés dans des pays d'économie libérale (sauf en 1984 avec Sarajevo en Yougoslavie, alors pays socialiste). Le niveau de richesse du pays peut se révéler être un facteur décisif pour sélectionner les pays capables d'accueillir les Jeux.
- *Système politique et administratif* : Pour interpréter les diverses responsabilités dans l'organisation actuelle des Jeux, il est nécessaire de savoir comment s'articule la délégation des pouvoirs entre les collectivités. Cette articulation est intéressante pour comprendre la répartition des investissements réalisés entre les différentes collectivités (*figure 12*). L'organisation politique des différents pays n'est pas la même, entre les provinces, les régions et les länder. Tous n'ont pas les mêmes attributions et surtout, celles-ci ont varié depuis le début du siècle. Lors des Jeux de Garmisch Partenkirchen, par exemple, l'implication du régime nazi était bien plus forte que ne le serait celle de l'État allemand aujourd'hui s'il se voyait attribuer de nouveau les Jeux. En revanche, le Länder de Bavière aurait quant à lui bien plus de responsabilités. La stabilité politique d'un pays est également importante puisque les Jeux sont attribués presque huit ans à l'avance : le CIO doit être sûr que des bouleversements politiques internes trop importants ne remettent pas en question la tenue des Jeux⁵.

Figure 12 : La répartition du financement entre les collectivités, l'exemple de Grenoble 1968



→ *Indicateurs relatifs à l'urbanisme et à l'aménagement*

- *Législation en matière d'urbanisme* : Le coût de la construction des équipements sportifs nécessaires au bon déroulement des compétitions sportives est aujourd'hui de plus en plus important. Des études d'impacts sont réalisées ; une réflexion est menée pour une meilleure localisation possible en vue de leur devenir post-olympique. Comment ces constructions s'inscrivent-elles dans un programme de modernisation des équipements ? Quelles sont les procédures juridiques établies (s'il y en a) pour l'édification de ces superstructures construites pour une occasion spéciale ? Des mesures d'expropriation des terres sont-elles appliquées ? Des concessions sont-elles accordées ? Des réserves foncières ont-elles été établies par les différentes communes ? Qui a pris les responsabilités en matière de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre ? Est-ce que les Jeux ont favorisé la création de nouvelles réglementations en matière d'urbanisme et de construction en zone montagneuse ? Toutes ces questions

⁵Remarque : le questionnaire aux villes candidates renseigne les échéances politiques à venir.

doivent être approfondies et une mise au point des législations de chaque pays de la zone alpine à chacune des éditions des Jeux doit être faite. Le niveau de pertinence de cet indicateur est toutefois faible (*tableau 2*) car cet indicateur ne représente qu'une conséquence et non pas une condition à la tenue des Jeux.

- *Équipements et personnels de santé, de télécommunication et de sécurité* : Voici sans doute trois éléments conduits à jouer un rôle grandissant dans les futurs dossiers de candidature et dans l'organisation des Jeux. Le rayonnement planétaire de la manifestation olympique demande aux organisateurs de prévoir et remédier à tous les problèmes possibles et imaginables susceptibles de surgir pendant quinze jours. Ces données sont à mettre en corrélation avec le niveau économique du pays et l'état de développement de la région (d'où une pertinence moyenne de cet indicateur). Des systèmes provisoires peuvent être mis en place comme la couverture militaire exceptionnelle lors des derniers Jeux de Salt Lake City.

→ Indicateurs d'ordre sportif

- *Expérience dans l'organisation de manifestations sportives* : Être la ville hôte des Jeux au XXI^{ème} siècle demande de la part des cités candidates (et des collectivités qui les appuient) une maîtrise de la gestion des grandes manifestations. En effet, superviser les déplacements de presque 20 000 personnes (athlètes, encadrements, juges, famille olympique, membres des médias) en plus des milliers de spectateurs ne s'improvise pas. L'organisation de Championnats du Monde ou de Championnats d'Europe, ainsi que d'autres événements d'envergure même si ils ne sont pas au programme olympique, est un facteur important pour se voir attribuer les Jeux. Nous avons attribué à cet indicateur un faible niveau de pertinence car il est difficile d'évaluer une capacité d'organisation.
- *Tradition sportive* : Si la tradition sportive est capitale pour se forger une image internationale, il n'est pas nécessaire d'en posséder une pour tous les sports représentés aux Jeux. Sinon la France n'aurait jamais accueilli trois fois les Jeux Olympiques d'hiver tant ses lacunes dans certaines disciplines sont flagrantes. Cependant, bénéficier d'une tradition dans un sport peut être un avantage pour les villes candidates qui peuvent ainsi avancer auprès du CIO un futur succès populaire des Jeux ainsi qu'une capacité de gestion et la possession d'équipements sportifs.

Cette liste d'indicateurs est non exhaustive et pourra être enrichie de sous-indicateurs plus détaillés. Cet enrichissement sera fonction des données qu'il sera possible de récupérer. Par ailleurs, les limites chronologiques de cette étude sont dues à l'absence de chiffres pour la période du début des Jeux (Jeux de Chamonix et de Saint Moritz en général ; Jeux de Cortina et de Garmisch pour les données économiques liées à l'impact des Jeux).

2.3 Les indicateurs locaux

Une fois établie la liste des points à analyser pour comprendre l'entité Jeux Olympiques à chacune de ses apparitions, il faut s'attacher maintenant à comprendre ce qui peut faire varier ces Jeux. Si les facteurs nationaux jouent un rôle important dans l'appréhension du phénomène olympique, il existe également des indicateurs à l'échelle locale qui peuvent aider à interpréter certaines particularités. La tradition sportive, par exemple, n'est pas la même d'une région à une autre. Tout comme pour les indicateurs nationaux, nous avons associé un niveau de pertinence aux Indicateurs en fonction de leur l'importance pour la compréhension du système "local" (*tableau 3*).

Tableau 3 : Pertinence des indicateurs relevant du niveau d'analyse local

Indicateur	Nature de l'indicateur		Pertinence de l'indicateur dans la comparaison
	Qualitatif	Quantitatif	
Site et situation de la ville hôte	X	X	Elevée
Données climatiques et environnementales	X	X	Elevée
Chiffre de population	-	X	Moyenne
Données économiques locales	X	X	Elevée
Existence de POS, SDAU ou de leurs équivalents	X	-	Elevée
Propriétaire des équipements	X	-	Faible
Mode de gestion des équipements	X	-	Faible
Équipements et personnels (santé, télécommunication, sécurité)	X		Elevée
Type et qualité des réseaux transports	X	X	Moyenne
Capacité hôtelière	-	X	Moyenne
Expérience dans l'organisation de manifestations sportives	X	X	Moyenne
Tradition sportive	X	-	Faible

Source : J. SEBASTIANI, Théma - CERSO, 2003

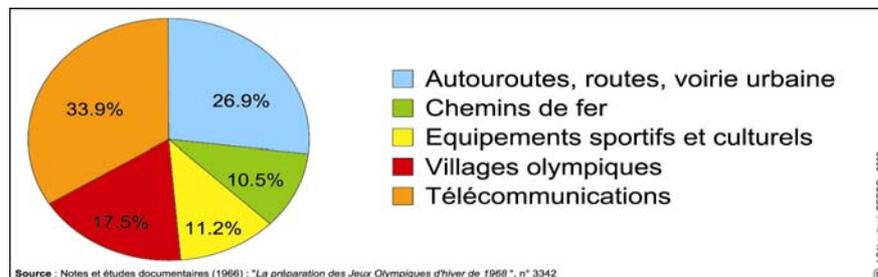
→ *Indicateurs d'ordre géographique*

- *Site et situation de la ville hôte* : Nous retrouvons là des informations incontournables pour une étude géographique d'un lieu. Ces éléments sont les principaux permettant de définir les modèles de villes organisatrices : stations de montagnes, villes de confluence, grandes agglomérations du sillon alpin.
- *Données climatiques et environnementales* : Nous aurions pu regrouper ces données avec les précédentes, mais nous préférons les mettre en valeur de façon différenciée car les indicateurs climatiques étaient, à l'origine des Jeux, très importants pour le choix de la ville hôte. Maintenant ce sont les indicateurs environnementaux qui tiennent la corde puisque la protection de la nature entre de manière importante dans le choix des sites. Depuis 1992, les études d'impact environnemental des réalisations sont obligatoires pour la constitution d'un dossier de candidature.
- *Chiffre de population* : Cet indicateur aurait également pu être regroupé avec ceux de la première catégorie, mais il a semblé important de faire apparaître les pressions que vont subir les populations des villes hôtes pendant les quinze jours des Jeux. Le système local est caractérisé par un groupe social qui peut être défini quantitativement. Ce système local va connaître, pendant quinze jours, une démultiplication de ses chiffres de population. Même si les espaces qualifiés de touristiques sont plus ou moins habitués aux pressions des foules auxquelles ils sont soumis pendant de courtes périodes annuelles, ces capacités ne sont pas illimitées et dépendent du chiffre de la population résiduelle.
- *Données économiques locales* : Ce type d'indicateur va nous permettre de caractériser le tissu économique local et les attentes de celui-ci vis-à-vis des retombées économiques potentielles des Jeux Olympiques. Certains secteurs d'activité ont plus à attendre des Jeux que d'autres, d'où la possible constitution de groupes de pression hostiles à la manifestation olympique. Les dernières olympiades ont vu la création d'Observatoires économiques destinés à évaluer les retombées des Jeux dans l'économie locale, de l'attribution à plusieurs années après la fin des Jeux. Ce type d'indicateur met en valeur les réelles motivations des différentes collectivités à accueillir les Jeux car ce n'est pas leur simple amour des sports d'hiver qui les pousse à candidater.

→ *Indicateurs relatifs aux ressources locales d'équipements et d'infrastructures*

- *Existence de POS, SDAU ou de leurs équivalents* : Ces paramètres doivent être pris en compte lors de l'analyse de l'implantation des sites de compétitions afin de juger la dynamique d'aménagement du territoire et de qualifier la politique sportive et d'équipements de la part des municipalités. Cet indicateur doit permettre de tracer une évolution historique des perceptions locales vis-à-vis de la gestion du patrimoine bâti, dans un milieu montagnard sensible aux pressions anthropiques.
- *Propriétaires des équipements* : Un de nos objectifs étant d'évaluer l'impact des Jeux sur la création et la localisation des équipements sportifs, il est utile de connaître les propriétaires de ces équipements pour connaître la logique du développement territorial dont ils relèvent. Si nous n'accordons qu'une faible pertinence à cet indicateur, c'est à cause de la particularité de chaque cas. La comparaison ne peut se faire qu'à titre indicatif, mais permet néanmoins de connaître les acteurs locaux menant une politique sportive.
- *Mode de gestion des équipements* : Public, privé ou en régie d'économie mixte, pour les mêmes raisons que l'indicateur précédent nous n'attribuons à celui-ci qu'un faible degré de pertinence, mais il est nécessaire pour une compréhension globale.

Figure 13 : Les Jeux de 1968 : 1,015 milliards de francs de dépenses d'infrastructures et d'équipements



- *Type et qualité des réseaux de transports* : La question de la gestion des transports en milieu montagnard est importante, car c'est un écosystème sensible et dangereux, surtout à l'occasion des Jeux où le trafic est multiplié le long des axes d'accès aux sites. Les efforts déployés par les différentes collectivités pour la tenue des Jeux sont parfois surprenants et les investissements démesurés pour un

événement d'une durée très brève (*figure 13*). Il s'agit d'un indice particulièrement intéressant pour caractériser la valeur des Jeux comme prétexte pour accélérer le développement local.

- *Équipements et personnel de santé, de télécommunication, et de sécurité* : Cet indicateur est encore plus important au niveau local que national et joue un rôle grandissant dans les dossiers de candidature et dans l'organisation des Jeux. Le défi technique et technologique est considérable, bien que difficile à quantifier, et en perpétuelle évolution d'une édition à une autre des Jeux. Ces données sont à mettre en corrélation avec le niveau économique de la région même si, lors des Jeux, des systèmes provisoires peuvent être mis en place.

→ *Indicateurs sportifs et touristiques*

- *Capacité hôtelière* : Celle-ci est généralement exprimée en nombre de lits, qualité d'hébergement et type de services rendus. Il permet de quantifier la capacité d'accueil de la ville hôte et des sites de compétition dans un rayon plus ou moins large. Ces chiffres aident à déterminer un profil des villes hôtes et qualifient l'importance de l'activité touristique et de la retombée des Jeux dans ce secteur d'activité.
- *Expérience dans l'organisation de manifestation sportive* : Pour appuyer une candidature, les villes doivent savoir jouer sur une certaine légitimité dans l'organisation de compétitions sportives, même si elles ne sont pas toujours de niveau international. Il faut montrer que la population locale se sent concernée par les Jeux du fait de son attachement à certaines disciplines sportives qui font partie du "patrimoine" local, comme peuvent l'être le saut à ski à Innsbruck ou le bobsleigh à St. Moritz. Il est cependant difficile de quantifier cette expérience si ce n'est par l'importance des manifestations antérieures à laquelle nous pouvons attribuer un nombre de points selon leur valeur sportive (*tableau 4*).

Tableau 4 : Exemple de table pour quantifier l'expérience dans l'organisation de manifestations sportives

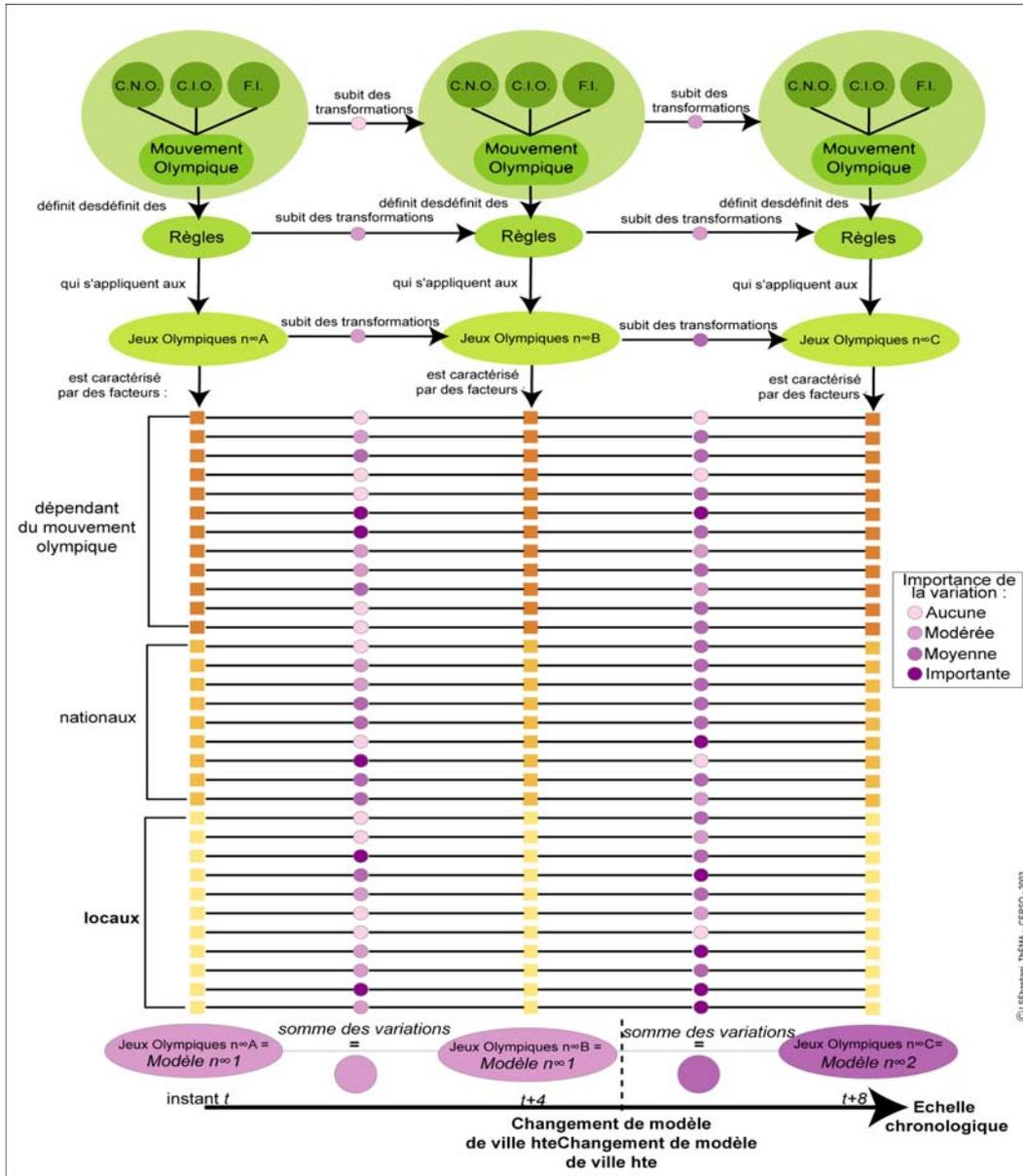
Type de manifestation	Points attribués
Championnats du Monde	5
Manche de Coupe du Monde	4
Championnats d'Europe	3
Événements sportifs spéciaux (raid, ou manifestation de masse)	3
Manche de Coupe d'Europe	2
Championnats ou Coupes nationales	1

- *Tradition sportive* : C'est un facteur important à prendre en compte dans l'attribution des Jeux. Les communes ne se lancent pas dans l'aventure olympique au hasard, elles s'appuient sur des bases solides, comme l'existence d'équipements sportifs sur leurs communes, même si elles sont à améliorer. La présence de superstructures particulières, que sont les pistes de bobsleigh ou les tremplins de saut à ski, dénotent une tradition locale ou régionale sur laquelle les organisateurs pourront s'appuyer pour faire valoir une éventuelle légitimité à l'organisation de la manifestation olympique ainsi qu'une garantie de succès médiatique du déroulement des compétitions. De la même manière que pour l'indicateur précédent, la pertinence attribuée est faible en raison de la difficulté à définir cette tradition si ce n'est par l'analyse du tissu associatif local (nombre de clubs, de licenciés par type de sport...). En revanche, après les Jeux, c'est un volet de leur impact à explorer.

Conclusion

Maintenant que les acteurs responsables du déroulement de la manifestation olympique et les indicateurs retenus pour la comparaison internationale des jeux sont identifiés, la définition de modèles de ville hôtes et l'analyse de l'évolution des Jeux dans son contexte chronologique devient possible. La synthèse des variations de l'ensemble des indicateurs permet ainsi de mesurer le changement de modèle de ville organisatrice (figure 14).

Figure 14 : Permanence et évolution des Jeux : passage d'un modèle de ville hôte à un autre par la combinaison des valeurs des indicateurs



L'analyse diachronique vient compliquer le problème, en raison de la variabilité des indicateurs pour chaque pays et de l'évolution des logiques d'aménagement et d'urbanisme au cours du siècle. Ces composantes sont à examiner à trois échelles spatiales différentes pour être pertinentes (tableau 5). Le quatrième niveau d'analyse, que nous avons présenté dans la figure 1 niveau micro-local, ne peut être pris en compte pour une comparaison, mais peut l'être pour comprendre les impacts d'un équipement sur un quartier ou une zone pour une édition des Jeux.

Tableau 5 : Niveaux d'analyse spatiaux et temporels des indicateurs utilisés

INDICATEURS	Echelle d'analyse spatiale			Echelle d'analyse temporelle		Influence du temps sur l'indicateur
	Locale	Nationale	Internationale	Courte	Longue	
Données géographiques générales (relief, hydrologie, climat...)						
Chiffre de population						
Données socio-économiques						
Données climatiques et environnementales						*
Système politique et administratif						*
Nombre de pays						**
Nombre d'athlètes						**
Nombre de sports et disciplines						***
Site et situation de la ville hôte						*
Localisation des sites						*
Nombre de sites de compétitions						*
Nature des sites de compétition (couvert, en bois, en dur, découverts...)						**
Type d'hébergement						**
Type de couverture médiatique						***
Montant des droits de retransmission						***
Affluence des spectateurs						
Mode et montant de financement des Jeux						
Législation en matière d'urbanisme						
Existence de POS, SDAU ou de leurs équivalents						
Propriétaires des équipements						
Mode de gestion des équipements						
Type et qualité des réseaux de transports						*
Capacité hôtelière						*
Tradition sportive						*
Expérience dans l'organisation de manifestations sportives						*
Équipements et personnel (santé, télécommunication, sécurité)						*

Source : J.Sébastiani, ThéMA – CERES, 2003

	Indicateur non pertinent à ce niveau d'analyse		Aucune évolution des valeurs de l'indicateur dans le temps
	Faible importance de l'indicateur à ce niveau d'analyse	*	Faible évolution des valeurs de l'indicateur dans le temps
	Importance moyenne de l'indicateur à ce niveau d'analyse	**	Évolution moyenne des valeurs de l'indicateur dans le temps
	Forte importance de l'indicateur à ce niveau d'analyse	***	Forte évolution des valeurs de l'indicateur dans le temps

Il est donc désormais possible d'étudier, pour chaque ville hôte et région organisatrice, les impacts des Jeux et les dynamiques spatiales qu'ils entraînent ou auxquels ils participent. Cette analyse à l'échelle locale ou régionale pourra se raccrocher à l'analyse des éditions suivantes ou précédentes des Jeux, afin d'identifier les spécificités de chaque organisation. En effet, la comparaison donne des points de repères pour l'approche méthodologique d'une étude locale : comprendre les retombées des Jeux de Saint Moritz est plus facile lorsque le contexte de leur organisation permet de les relier aux autres éditions.

Au final, l'analyse de chaque édition des Jeux pourra se faire selon différents axes ou différentes problématiques : réseaux d'infrastructures (impacts directs, indirects et induits), impacts des superstructures dans le développement local, en particulier dans le développement des activités sportives et touristiques... Nous pensons que l'intérêt principal d'un tel travail se situe dans la mise en perspectives des Jeux en tant que prétexte à la réalisation de projets dépassant souvent le cadre des Jeux eux-mêmes. Autrement dit, comment et en quoi un événement d'une durée très brève est utilisé comme prétexte pour engager une politique de fond et peut se ressentir sur plusieurs années dans de nombreux secteurs de l'économie.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGUSTIN JP. (1995) *Sport géographie, aménagement*, Nathan
- BARNEY R.K. (2002) *The Olympic Legacy of Wealth : a double edged sword*, 11 p.
- BAYEUX P. DUPUIS J. (1994) *Les politiques sportives territoriales : de l'élaboration à l'évaluation*, CNFPT, 84 p.
- BOBBIO L. et GUALA C. (2002) *Olimpiadi e Grandi Eventi, Verso Torino 2006, Come una città puo vincere o perdere le Olimpiadi*, Carocci, Torino Incontra, 228 p.
- CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDE DU SPORT (1998) *L'impact économique des Jeux Olympiques, Sion 2006, Switzerland candidate*, Université de Neuchâtel, 89 p.
- CHAMEROIS N. (2002) *La mondialisation des Jeux Olympiques de Séoul (1988) à Sydney (2000)*, Thèse de doctorat de géographie, sous la direction de J Praicheux, CERSO-ThéMA, Université de Franche Comté, 390 p.
- CHARMETANT R. (2002) *The use of Olympic Installations after the Games : The case of Albertville"*, 9 p.
- CHAPPELET JL. (1991) *Le système olympique*, P.U.G., 263 p.
- CHAPPELET J.L. (2002) *The legacy of the Olympic Winter Games : An overview*, 13 p.
- COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (2002) *Manuel pour les villes candidates à l'organisation des XX^{èmes} Jeux Olympiques d'hiver 2010*, Lausanne, 155 p.
- COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (2002) *Procédures d'acceptation des candidatures au XXI^{èmes} Jeux Olympiques d'hiver en 2010*, Lausanne, non paginé.
- COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1998) *Rapport de la commission d'évaluation du C.I.O. pour les XX^{èmes} Jeux Olympiques d'hiver en 2006*, Lausanne, 218 p.
- COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE (1997) *Manuel sur le sport et l'environnement*, Lausanne, 84 p.
- COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES ALPES *Analysis of the compatibility of big events with area, environment and society in the Alps*, Vaduz, 59 p. + annexes.
- DAILLY D., KUKAWA P., PRÉAU P, VIVIAN R. (1992) *Albertville 92, l'empreinte Olympique*, Presse Universitaire de Grenoble, 206p.
- DE MORAGAS M. MONTSERRAT L. KIDD B. (1997) *Olympic Villages, hundred years of urban planning and share experiences*, International Symposium on Olympic Villages, Documents of the Museum, Musée Olympique, Lausanne, 276p.
- GERAINT J. (2002) *The impact of the Olympic Games on the urban Planning Policy of the City*, 5 p.
- HEINEMMAN K. (2002) *The Olympic games : Short term Economic Impacts or long Term legacy*, 16 p.
- KIDD B. (2002) *The global Sporting legacy of the Olympic Movement*, 10 p.
- KOVAC I. (2003) *Olympic territory – Spatial and urban Aspects in the organization of the Olympic Winter games*, 12 p.
- MATHIEU D. et PRAICHEUX J. (1987) *Sport en France*, Fayard Reclus, Paris
- NOTES ET ÉTUDES DOCUMENTAIRES (1966) *La préparation des Jeux Olympiques d'hiver de 1968*, n°3342, 03/12/66, 7 p.
- PREUSS H. (2000) *Economics of the Olympic Game – Hosting the Games (1972–2000)*, Walla Walla Press, Centre for Olympic Studies, University of New South Wales, 291 p.
- TARRADELLAS J. (2002) *The Olympic Games and the sustainability*, 6 p.